



EIDGENÖSSISCHES POLITISCHES
DEPARTEMENT
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

Bitte dieses Zeichen in der Antwort wiederholen
Prière de rappeler cette référence dans la réponse

t.311 Afrique
t.311 Asie MJ/eh
t.311 Amérique latine

3003 Berne, le 12 août 1968.

Coopération technique

Aux représentations diplomatiques
suisses dans les pays en voie de
développement

Monsieur l'Ambassadeur,
Monsieur le Chargé d'affaires,

J'ai l'honneur de vous communiquer pour votre information le texte de trois notices rédigées par les chefs des groupes régionaux de la Section Projets à la suite des voyages qu'ils ont récemment effectués dans la région du monde pour laquelle ils sont compétents. Je souligne qu'il s'agit de notices sommaires, destinées à notre service seulement; j'ai pensé qu'il vous intéresserait néanmoins d'en prendre connaissance et que leur lecture vous donnerait éventuellement l'occasion de formuler certaines observations nous permettant d'orienter toujours mieux nos actions ou d'augmenter leur efficacité.

I. AFRIQUE

A. En général

L'Afrique a reçu au cours de ces dernières années un peu plus du 40 % des crédits alloués au tiers-monde par le Délégué à la coopération technique dans le cadre de l'aide bilatérale. Cette proportion sera vraisemblablement maintenue en 1968.

En Afrique, la majorité des nations faisant appel à l'assistance technique étrangère entre dans l'une des deux catégories suivantes:



- 2 -

- 1) Les uns possèdent certains éléments économiques et sociaux qui permettent d'entrevoir à plus ou moins longue échéance un développement intéressant de leur économie. Ces pays reçoivent en général une assistance très substantielle des grandes puissances, ce qui les rend assez exigeants à notre égard. C'est dans ces mêmes pays que se rencontrent le plus d'investissements privés et c'est avec eux que la Suisse entretient les relations économiques les plus intenses (Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Uganda, Cameroun, Kenya, Tanzanie et Afrique du Nord).
- 2) Les autres pays beaucoup plus pauvres en ressources naturelles et en personnel qualifié laissent beaucoup plus de liberté aux assistances techniques étrangères qui veulent bien réaliser des projets sur leurs territoires. Economiquement parlant, leurs perspectives de développement sont beaucoup plus réduites et l'assistance technique étrangère y est plus faible (Dahomey, Tchad, Rwanda, Burundi, Mauritanie, Haute-Volta).

L'objectif général de la coopération technique suisse bilatérale peut se résumer comme suit:

- 1) Apporter aux nations du tiers monde qui manifestent elles-mêmes clairement la volonté de se développer et qui l'ont prouvé par des actes, notre appui pour leur permettre d'atteindre leur but.
- 2) Renforcer les liens internationaux et créer un climat propice à la solution des problèmes qui peuvent surgir entre les intéressés et la Suisse.

Compte tenu de ces divers éléments, nous sommes d'avis que nos actions doivent se développer d'une part dans les nations potentiellement riches, soit: Tunisie, Cameroun et Kenya et d'autre part au Dahomey, Rwanda, Burundi et Tchad qui sont plus pauvres.

Ces options n'excluent pas des actions isolées et choisies en fonction des besoins d'autres pays africains et sur recommandation de nos représentations diplomatiques au Nigeria, Ghana et Côte d'Ivoire par exemple.

Le choix des projets est actuellement conditionné par deux facteurs principaux:

- 1) l'éventail des propositions que nous soumettent les pays intéressés;
- 2) nos possibilités financières et de recrutement de personnel valable.

Ces contraintes nous conduisent souvent à envisager la réalisation d'actions originales qui sortent parfois un peu du cadre de l'assistance technique traditionnelle (par exemple école assistants sociaux, coopératives de consommation). Cette originalité offre l'avantage que même si l'effort suisse est relativement modeste, il est cependant remarqué dans le pays bénéficiaire; elle offre, en outre, à nos experts la satisfaction de réaliser du neuf.

Nous continuerons donc à soutenir ce genre d'actions dans les pays qui offrent des garanties raisonnables de reprise en charge. D'une manière générale, les projets valables, dont la dimension est à notre portée, élaborés par des Africains, seront étudiés avec intérêt, car ils offrent très souvent l'avantage d'être adaptés au milieu auquel ils sont destinés.

Les priorités dans les domaines d'activités énoncées dans les communications antérieures du Délégué (agriculture, formation professionnelle, etc.) resteront en vigueur.

La dimension des projets se situera en règle générale aux environs de Fr. 500'000.- par an. Un à deux projets seulement dépassant ce montant peuvent être réalisés dans les pays choisis comme centre de gravité. En effet, les petits projets présentent pour nous l'avantage de la souplesse dans la direction et permettent une remise des responsabilités plus simple aux pays bénéficiaires.

B. En particulier

1. Rwanda: Objectifs prioritaires: Stabilisation et consolidation du travail entrepris.

L'important engagement de la coopération technique suisse dans ce petit pays atteint un degré qui ne sera vraisemblablement pas dépassé au cours de ces prochaines années. Les actions engagées seront poursuivies de manière à obtenir une pleine efficacité des moyens engagés, mais aucune nouvelle action importante n'est envisagée.

Le poste de conseiller économique à la présidence sera repourvu tant que le président de cette république nous en fera la demande. La coopérative Trafipro entre dans une phase de stabilisation et de consolidation qui durera vraisemblablement plusieurs années. Notre action d'animation agricole en préfecture de Kibuye devra elle se prolonger pendant plusieurs années avant de pouvoir être reprise en charge par le gouvernement rwandais. Pour la direction du service géologique national, deux boursiers sont en Suisse actuellement et nous espérons qu'ils reprendront la charge de ce service après avoir terminé leurs études. L'on cherchera dès que possible à remettre la responsabilité de la direction du sanatorium national et de l'hôpital, encore entre les mains d'un médecin suisse, à des rwandais, ou, si possible à une autre puissance européenne (éventuellement Autriche). De petites actions de soutien (écoles de forgerons, participation à l'étude de l'implantation d'une industrie) seront éventuellement engagées ces prochaines années. Notre soutien, au Département Missionnaire Romand, pour la création du Collège officiel de Kigali devra vraisemblablement se poursuivre, sous forme de subventions aux frais de fonctionnement, au-delà de la période de construction.

2. Tunisie: Ligne directrice jusqu'à fin 1969, consolidation dans le secteur enseignement et expansion dans le domaine de l'industrie du froid.

Notre travail dans ce pays se poursuivra avant tout dans le domaine de la formation professionnelle qui a jusqu'à présent donné des résultats encourageants. Outre la poursuite des actions en cours, une école du froid liée à un entrepôt frigorifique pilote est à l'étude. Cette étude débouchera probablement sur un projet important (plus de 3 millions) dont l'exécution nécessitera plus de six ans. Un poste d'expert auprès du Commissaire général au tourisme et au thermalisme sera éventuellement occupé par un compatriote. L'inspectorat fédéral des forêts nous a également approché pour nous soumettre un avant-projet d'école forestière en Tunisie. Les cours professionnels organisés en Suisse pour des ressortissants tunisiens sont poursuivis.

3. Cameroun: Objectif prioritaire: consolidation de l'action dans le domaine social et appui circonstancié des actions d'éducation.

A l'exception du domaine social où la Confédération intervient directement à la demande du gouvernement fédéral du Cameroun, la majorité de notre activité dans ce pays passe par le canal des institutions privées. La politique de laïcisation de l'enseignement est poursuivie de plus en plus systématiquement par les autorités locales ce qui ne facilitera pas la tâche des institutions privées suisses.

Jusqu'à fin 1969, l'école d'éducateurs et d'assistants sociaux de Bétamba aura atteint ses dimensions optimales. Notre appui à cette institution et aux services qui lui sont liés devra se poursuivre pendant plusieurs années. Une bonne collaboration dans ce domaine avec les autorités de la ville et du canton de Genève se dessine nettement ces derniers temps et il est à souhaiter qu'elle s'intensifiera encore à l'avenir. Un centre de formation agricole est en voie de réalisation dans le Nord de la

Fédération, d'autres projets d'institutions privées nous sont annoncés dans le même domaine pour les prochains mois. Le ministère du plan devrait lui-même également nous soumettre un projet de production et de commercialisation de produits agricoles. Au Cameroun occidental un projet d'amélioration des constructions rurales sera prochainement réalisé en régie par une institution privée suisse. Un autre projet d'amélioration de la production laitière nous a été remis sous forme d'ébauche. En outre, les institutions privées continuent à nous proposer des projets dans le domaine de l'enseignement secondaire et de l'industrie légère (~~imprimerie~~).

4. Autres pays d'Afrique du Nord (Tunisie exclue)

Algérie

L'action de reboisement réalisée par l'Aide Suisse à l'Etranger sera poursuivie selon le programme proposé il y a plusieurs années par cette institution. Il en va de même pour l'école professionnelle réalisée à Alger par l'OSEO. Les autres projets qui nous ont été soumis (bourses d'études en Suisse, usine de conditionnement de fruits, école horlogère, etc.) sont actuellement en veilleuse; ils seront repris dans la mesure où l'ensemble de nos relations avec l'Algérie s'amélioreront.

Maroc

Une brève mission géologique qui constitue la poursuite d'une action antérieure est provisoirement maintenue. Un comité d'action pour l'aide au tiers-monde s'est constitué à Nyon avec le but de réaliser une action d'animation agricole au Maroc; ce projet est toutefois encore très vague et le choix du pays bénéficiaire n'est en réalité pas encore définitif.

La coopération suisse avec le Maroc pourrait être activée du moment où le problème de l'indemnité des biens suisses nationalisés aura pu être réglé.

R.A.U.

Une demande de subvention d'un service social au Caire nous est annoncée par une institution privée suisse. Nous attendons pour nous prononcer des précisions d'ordre technique.

5. Autres pays d'Afrique occidentaleCongo-Kinshasa

Le Collège Pestalozzi réalisé par l'EPER continuera à recevoir notre appui financier pour son fonctionnement. Cette institution s'efforce d'africaniser aussi rapidement que possible ses cadres. Une action dans le domaine médical est envisagée en 1969 pour assurer une transition sans heurts trop violents à l'hôpital suisse de Kintambo d'où la croix-rouge suisse se retirera prochainement.

Dahomey

Outre les actions de notre section des volontaires qui s'étendent en harmonieuse collaboration avec le travail de l'USC. La création d'une coopérative de consommation sera prochainement entreprise en régie par cette même USC. Cet important projet nous permettra d'exploiter les expériences réalisées au Rwanda. Elle contribuera à la stabilisation du coût de la vie.

Tchad

Le programme d'animation agricole réalisé par la coopération technique suisse et par l'Aide Suisse à l'Etranger au sud du Tchad se développe de façon satisfaisante. Cette action sera poursuivie avec l'aide de notre service des volontaires. Son objectif principal est la création de nouveaux centres et la remise successive des anciens centres aux homologues tchadiens. Une petite action d'animation rurale féminine nous a récemment été soumise par une institution privée suisse. Elle est actuellement à l'étude.

Nigéria et Côte d'Ivoire

Dans ces deux pays, notre action se limitera à un soutien aux écoles d'horlogers-rhabilleurs créées par la Fédération horlogère. D'autres interventions mineurs (bourses d'étude, stages etc.) ne sont cependant pas exclues.

Haute-Volta, Ghana

Seules quelques actions d'institutions privées isolées recevront une subvention.

Sénégal

Une action de moyenne envergure dans le domaine social est à l'étude.

Guinée

Les cours pour employés de banque organisés par un expert suisse continueront à fonctionner.

6. Autres pays d'Afrique orientaleTanzanie

L'action d'animation agricole entreprise dans le sud du pays sera renforcée par l'envoi de trois experts en remplacement de M. R. Pasquier, chef du projet, qui rentre à la centrale. Le service des volontaires continue à nous donner dans ce domaine son appui en personnel. Les institutions privées continuent à développer une activité très positive dans le domaine de la coopération pour le développement. C'est ainsi qu'un bloc pathologique sera construit sous l'égide de la Fondation bâloise à l'université de Dar es Salaam. Un projet d'école artisanale est attendu pour l'année prochaine de la part d'une mission catholique suisse.

Madagascar

Le projet de lutte contre la bilharziose au sud-ouest de Madagascar se poursuivra avec l'appui supplémentaire de deux volontaires suisses. A l'instigation d'un expert suisse de la FAO, un spécialiste suisse fera prochainement une expertise de courte durée sur l'utilisation de matériel de laiterie pour la valorisation de la récolte de fruits. Au moins deux projets émanant d'institutions privées sont annoncés dans le domaine de la formation artisanale et agricole.

Kenya

Faute de trouver un expert qualifié, la mission d'étude projetée dans le domaine de la formation hôtelière n'a pas encore pu être réalisée. En ce qui concerne la mission vétérinaire, prolongation de la mission de courte durée réalisée l'an passé, les candidats experts pressentis pour la réaliser ne seront vraisemblablement pas disponibles avant l'hiver prochain. La mission d'expert en entomologie agricole qui se poursuit depuis plusieurs années devra vraisemblablement être une fois de plus prolongée. Toutefois, la présence d'étudiants kenyans en entomologie permet d'entrevoir la reprise du poste occupé par notre expert dans un avenir pas trop éloigné.

Burundi

Nous avons reçu une demande d'une institution privée pour la subvention à une deuxième phase de construction à l'école secondaire de Ngozi. D'autres demandes nous parviendront prochainement pour la construction d'un bâtiment universitaire et pour un petit projet d'animation agricole dans la plaine de la Ruzizi. La mission de professeur en statistique économique sera prolongée. La Croix-rouge suisse envisage également une action de formation technique de personnel de la Croix-rouge du Burundi.

Malawi

Les pourparlers pour la conclusion d'un accord avec cet état dans le but de réaliser un projet de construction de meubles à l'échelon semi-industriel seront poursuivis.

Ethiopie

Il est possible que nous recevions d'ici quelques mois une demande d'assistance dans le domaine de l'animation agricole au centre du pays.

Lesotho, Botswana et Swaziland

Une demande d'assistance à l'université commune à ces trois pays nous est parvenue. Elle est à l'étude. Nous avons l'intention d'explorer systématiquement les possibilités de coopération technique avec ces trois pays à la fin de cette année. Nous désirons ainsi permettre à ces pays de diversifier un peu leurs sources d'assistance.

Zambie

Un projet de construction d'école secondaire à Sefula va être réalisé avec notre appui financier par une institution privée (D.M.R.).

II. ASIE

Bis heute hat sich der Einsatz der schweizerischen technischen Zusammenarbeit in Asien vor allem auf den indischen Raum konzentriert. Hauptgrund dafür ist die starke Präsenz schweizerischer Privatorganisationen: SAH, HELVETAS (Nepal), konfessionelle Organisationen etc. Die Arbeit in den Siedlungen für Tibeter-Flüchtlinge, die in Nepal und Indien ziemlich stark ins Gewicht fällt, hat ihren speziellen historischen Hintergrund (Übernahme der Aktion vom IKRK in Nepal).

Es stellt sich nun die Frage, ob wir das Bundesprogramm mit Ausnahme der laufenden Unterstützungen privater Hilfsorganisationsprojekte und bereits erfolgter Zusagen über den indischen Raum hinaus erweitern wollen oder nicht.

Nach Abwägen aller Vor- und Nachteile kommen wir zum Schluss, dass Indien weiterhin unser Hauptschwerpunktland bleiben soll. Wenn wir uns auch gewissen zunehmenden Schwierigkeiten politischer und administrativer Natur bewusst sind, so muss doch daran erinnert werden, dass Indien pro Kopf der Bevölkerung von allen Entwicklungsländern, die der UNO angeschlossen sind, noch am wenigsten technische Hilfe erhalten hat. Aber wichtig ist vor allem, dass wir dank unseres bisherigen Einsatzes schon wertvolle Erfahrungen gesammelt haben, dass unsere Aktionen (vor allem Kerala und Tibeter Projekte) in Regierungskreisen über ein gewisses Prestige verfügen, und dass sich im Anschluss an einzelne Projekte neue Entwicklungsmöglichkeiten abzeichnen. Das Viehzuchtprojekt in Kerala hat Ausstrahlungsmöglichkeiten vor allem auf dem Wege der künstlichen Besamung in Kerala selbst, dann nach Madras und Mysore (offizielle Anfragen liegen vor) sowie eventuell nach Himachal Pradesh und Nepal. Im Anschluss an die tibetischen Siedlungsprojekte Mundgod und Bylakoppa in Mysore sind landwirtschaftliche Entwicklungsprojekte in den umliegenden indischen Panchayats in Vorbereitung (Bewässerung, teilweise Mechanisierung, besseres Saatgut, Viehzucht). In Maharashtra und Gujarat, wo die SAH (Schweiz. Auslandhilfe) seit Jahren aktiv ist

bestehen Anschlussprojekte an die bisher unterstützten landwirtschaftlichen Schulen.

Als neue Aktion ist ein Brunnenbohrprogramm im Punjab (Moga) in Abklärung, wobei Nestlé (Food Specialities Ltd.) als ausführendes Organ eingesetzt werden soll.

Wieweit die Aktionen der konfessionellen Organisationen (vor allem Schulen, Spitäler, technische Ausbildung, landwirtschaftliche Extension) in den kommenden Jahren einen gewissen Rückgang erfahren werden (Visaschwierigkeiten, etc.) ist abzuwarten.

Nepal bleibt unser zweites Schwerpunktland. Das Tibeter-Teppichprojekt wird von uns noch weiterhin beratend unterstützt, vor allem auf dem Sektor Vermarktung. Die Tibeter-Landwirtschaftsaktionen sollen nach Möglichkeit in grössere Entwicklungsprojekte eingebaut werden. Die Freiwilligenaktion des Bundes wird noch ausgeweitet (möglichst im Zusammenhang mit eigenen Projekten).

Eine engere Zusammenarbeit mit SATA (Helvetas) wurde eingeleitet (Gründung eines SATA-Pools) wobei der Bund grössere finanzielle Leistungen erbringen und SATA die grösseren Projekte in Regie weiterführen wird. Eine Ausdehnung der Aktion soll vor allem in Anlehnung an die schon bestehenden Projekte ins Auge gefasst werden: landwirtschaftliche Extension in Ostnepal, Elektrizitätsabteilung Balaju, sowie Kleinkraftwerke. Weitere Möglichkeiten: ein Zentrum für Berglandwirtschaft in Westnepal, eventuell auch ein landwirtschaftliches Projekt im Terai; Beteiligung beim Brücken- und Strassenbau (im Zusammenhang mit eigenen Projekten).

Unsere Zusammenarbeit mit Pakistan soll aktiviert werden. Für diesen Entschluss sprechen neben wirtschaftlichen Gründen (Pakistan hat eine stark passive Handelsbilanz mit der Schweiz) auch politische Gründe (gewisses Gegengewicht gegenüber starkem Einsatz in Indien).

Die begonnene Obstbauaktion wird im nördlichen Berggebiet weitergeführt. Zwei Stipendiaten sind zur Ausbildung in der Schweiz. Nach ihrer Rückkehr wird der Einsatz von weiteren Schweizer Exper-

ten (eventuell Freiwilligen) geprüft. Aus der Kurzmission Teppich-expertin resultiert voraussichtlich eine Zusammenarbeit mit dem geplanten "Institute of Industrial Design" in Karachi. Eine Anfrage besteht ferner zur Zusammenarbeit mit der "Agricultural Development Authority" auf dem Sektor Viehzucht und Futterbau in der Gegend von Rawalpindi.

Die Schweizerische Stiftung für Entwicklungshilfe plant die Eröffnung einer Feinmechanikerwerkstätte in Ostpakistan, ähnlich derjenigen in Karachi, wobei auch eine Abteilung Elektronik eingeschlossen würde.

Es soll schrittweise vorgegangen werden, da man zuerst Erfahrung in der Zusammenarbeit mit den pakistanischen Behörden sammeln will.

Kleinere Aktionen in anderen asiatischen Staaten sind in Vorbereitung. Sie ergeben einen gewissen Risikoausgleich zur stärkeren Konzentration im indisch-pakistanischen Raum.

Malaysia: Aus der Mitarbeit bei der "Federal Industrial Development Authority" resultieren vielleicht gewisse Möglichkeiten auf dem Gebiete der Kleinindustrie.

Ceylon: Eine kombinierte Freiwilligenaktion (Community Development) ist in Vorbereitung. Ein Projekt zur Förderung des Tourismus wird erwartet.

Thailand: Im Anschluss an das vom Bund finanzierte Hochspannungslabor soll in der zweiten Phase ein Kursprogramm auch für die umliegenden Länder durchgeführt werden.

Indonesien: Eventuell eine Aktion in Landwirtschaft (Bewässerungsprojekt; Schädlingsbekämpfung) oder in Berufsausbildung (Projekt wird erwartet).

Die Anfrage zur Förderung des Tourismus und der Hotellerie (Fachlehrer) ist zurückzustellen.

Türkei: Das im Rahmen des Konsortialkredites OECD verwirklichte Milchwirtschaftsprojekt Kars/Istanbul entwickelt sich

normal.

Die Bauphase ist mehr oder weniger abgeschlossen. Der Betrieb der Fabriken wird im Frühjahr 1969 aufgenommen.

Sonst sind für die nähere Zukunft keine grösseren Aktionen geplant.

III. AMERIQUE LATINE

A. En général

Dans le cadre des deux premiers crédits de programme accordés par le Parlement à la coopération technique, ce n'est que le 6 % de nos moyens que nous avons consacré à l'Amérique latine. Les pays qui ont bénéficié de cette aide modeste ont été pour des raisons qui sautent aux yeux, les pays dans lesquels nous avons une forte colonie suisse, d'importants intérêts et une représentation diplomatique; il s'agissait notamment de l'Argentine, du Brésil, du Chili, de la Colombie et du Pérou.

Lors de la conférence annuelle de la coopération technique d'avril 1967, l'on exprima le voeu que notre service montre davantage d'intérêt vis-à-vis de cette région du monde. Au Conseil national, des députés s'étaient déjà prononcés dans le même sens. Enfin, eu égard aux emprunts qu'elle était autorisée à placer sur le marché suisse, la Banque Interaméricaine du Développement (BID) acceptait de traiter notre pays de la même manière que les pays membres de cet établissement bancaire pour la fourniture de biens d'équipement; cette faveur ne pouvait qu'encourager le développement de nos exportations vers ces pays, notre balance commerciale s'est encore améliorée vis-à-vis de l'Amérique latine, ce qui justifie également un effort accru de la part de la coopération technique à l'égard de ce sous-continent.

Les pays latino américains les plus avancés offrent un intérêt certain pour le secteur privé suisse (l'importance de nos investissements en Argentine p.e., au Brésil ou au Pérou en témoignent); il paraît dès lors logique d'orienter dans une mesure sensiblement plus importante l'aide directe de la Confédération vers les pays de l'Amérique latine qui sont le plus en retard, qui par conséquent ont un urgent besoin d'une aide extérieure et qui cependant offrent à moyen terme des perspectives économiques intéressantes.

Ceci dit, je retiens du voyage que j'ai récemment effectué les aspects suivants:

- 1) L'intérêt que les gouvernements du Paraguay, de la Bolivie et de l'Equateur témoignent vis-à-vis des méthodes de la coopération technique suisse. Le fait que nos actions soient basées sur une véritable coopération dont toute notion d'assistance et toute ingérence politique sont bannies contraste avec la manière de faire d'autres pays. L'attitude positive de ces gouvernements à notre égard représente un gage de succès pour les programmes que nous entreprendrions.
- 2) Les perspectives commerciales que ces pays peuvent offrir au nôtre. J'ai parlé de l'élevage valable pour les trois pays précités à la condition que l'on prenne la peine de s'en occuper. Puis l'appui de bureaux d'ingénieurs-conseils, avec comme conséquence logique, la préparation de projets où du matériel suisse pourra être utilisé. Certes, des facilités financières devront être accordées, mais dans un cadre raisonnable.
- 3) Quel contenu donner à notre effort? L'expérience péruvienne peut servir d'exemple et il convient d'en tirer parti. Une trop grande multiplication de petits projets n'est pas recommandable et sans vouloir retomber dans le projet unique, un juste milieu doit être trouvé. En effet, dans les pays andins, où des différences profondes existent en raison de la géographie qui leur est si particulière, il est logique de ne pas limiter un

un projet d'élevage à une seule station si l'on veut que l'expérience soit valable non seulement sur le plan d'une assistance technique étroite et localisée, mais bien sur celui plus large d'une véritable coopération bilatérale entre deux gouvernements.

C'est ainsi que pour la Bolivie, dont l'énorme potentiel herbager devrait être mieux exploité pour faciliter le retour à une économie équilibrée, c'est le développement de l'élevage qui devrait être considéré comme prioritaire.

C'est à des fins similaires que l'on arrivera avec les programmes projetés pour l'Equateur et le Paraguay. Le premier, en étant doté d'un crédit de coopération technique pourra financer des études globales ou sectorielles dans la région de Guyaquil et aborder éventuellement les problèmes que posent par exemple la reconversion des plantations bananières ou d'autres cultures, dont celles herbagères destinées à l'élevage. Le second aidera les coopératives agricoles à améliorer les méthodes de production de leurs membres et à diversifier leurs sources de revenus en dépassant la monoculture.

J'en arrive à la conclusion que les pays du "groupe andin", à l'exception de deux extrêmes, la Colombie et le Chili, forment un ensemble, qui logiquement constituerait un véritable "Schwerpunkt" ou si l'on préfère, l'extension du "Schwerpunkt" péruvien. Mêmes finalités (amélioration de l'élevage et de l'affouragement), bien que les moyens pour y parvenir soient différents.

L'autre "Schwerpunkt" latino-américain est constitué par le marché commun de l'Amérique centrale. Pour cette région, d'autres buts doivent être atteints, puisqu'ils concernent avant tout l'intégration. Certes de petites actions isolées peuvent être envisagées pour l'un ou l'autre des pays, mais cela ne devrait en aucun cas devenir une règle. C'est ainsi que l'école professionnelle de San José est ouverte ou le sera pour des candidats des républiques voisines. Un autre projet à l'étude

visé à la création d'une faculté de zootechnie centre-américaine, à Guatemala. En agissant ainsi, on ne peut que hâter cette intégration si nécessaire au développement des économies régionales, en même temps que démontrer une unité d'action dans la politique d'aide que notre pays entend mener dans cette zone.

B. En particulier

Des suggestions rapportées de mon voyage, certaines ont déjà pris forme et font l'objet de propositions au Conseil fédéral.

Au Paraguay, un centre de formation théorique et pratique de conseillers en coopératives agricoles pouvant agir également sur le plan de la vulgarisation.

Mise en place des premiers éléments industriels pour la valorisation de la production agricole d'une coopérative.

En Bolivie, création d'un laboratoire universitaire de recherches appliquée dans le domaine de la nutrition animale et de trois centres d'élevage en vue du croisement des races locales avec du bétail importé des races brunes des Alpes et d'Hérens. Chacun d'eux doté d'une petite laiterie pilote.

En Ecuador: A l'appui d'un crédit de 10 millions accordé avec la garantie de la Confédération, octroi d'un crédit additionnel d'un million destiné à financer les études par des bureaux d'ingénieurs-conseils suisses dans les domaines industriels et agro-industriels.

Un projet industriel pilote susceptible de valoriser les excédents bananiers et éviter le gaspillage de cette denrée alimentaire.

Au Panama, des experts étudieront le problème que représente une utilisation rationnelle des ordures ménagères de la ville de Panama. Cette mission est confiée à l'Institut fédéral pour la protection ^{des eaux} de l'Ecole polytechnique fédérale.

- 18 -

Au Pérou, un expert de très haut niveau conseillera le Ministère des finances et la Banque centrale en matière de politique financière.

En Amérique centrale, la création d'une faculté d'ingénieurs sanitaires au Guatemala est étudiée par l'Ecole polytechnique fédérale.

Enfin, plusieurs missions de bureaux d'ingénieurs-conseils comme de voyages d'études en Suisse sont examinées à l'intention de diverses organisations demanderesses. Il est encore prématuré de faire des pronostics quant à leur aboutissement.

* * *

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, Monsieur le Chargé d'affaires, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Délégué
à la coopération technique:

